REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DEL’AGRICULTURE

Direction de la Planification, des Statistiques, de la Coopération et du Suivi Evaluation

(DPSCSE)

Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie

(PATAM)

**Avis de Manifestation d’Intérêt**

**Numéro :** N° 07/CPMP/MA/2022

**Services de Consultant :** Services de consultant (Cabinet d’Expertise Comptable) pour réaliser l’Audit des états financiers du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) pour: (i) l'exercice clos au 31/12/2022**,** l'exercice clos au 31/12/2023, l’exercice clos au 31/12/2024 et (ii)l'audit des acquisitions du projet au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

**Financement :** Fonds Africain de Développement (FAD)

**Date de publication :** le Jeudi 29 Septembre 2022

**Date de clôture :** le Jeudi 13 Octobre 2022 à 12h GMT

**1- Contexte général** :

 L’Etat Mauritanien a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour cofinancer le coût du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM)  et envisage d’utiliser une partie des fonds pour réaliser l’Audit des états financiers du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) pour: (i) les exercices clos au 31/12/2022**,** 31/12/2023 et 31/12/2024 et(ii)l'audit des acquisitions du projet au titre des exercices 2022, 2023 et 2024**.**

La Cellule de Coordination, responsable de la mise en œuvre du projet PATAM sollicite des propositions en vue de la fourniture des Services de Consultants (Cabinets d’Expertise Comptables agréés) pour réaliser cette prestation.

**2- Objectif de la mission** :

La mission du Cabinet consiste à :

Présenter, à partir de l’analyse et de la vérification des états financiers et de la situation des acquisitions,assujetties au système mauritanien de passation des marchés, préparés par la Cellule de Coordination du Projet, une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin des exercices 2022, 2023 et 2024 ainsi qu’une opinion sur les relevés de dépenses et la régularité des procédures engagées dans les acquisitions réalisées par le projet

Les audits devront être réalisés conformément aux normes internationales d’audits (ISA) et donneront lieu à toutes les vérifications et contrôles que l’auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance.

**3- Profil du Consultant :**

Le Cabinet d’Audit doit être enregistré et être régulièrement inscrit au tableau d’un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional ; il doit avoir une solide expérience, d’au moins 10 années dans le domaine des audits de projets de développement, maitriser les normes internationales d’audits (ISA) et être très familier avec les procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement.

En outre, le cabinet d’audit doit prouver, au moyen d’attestations de services faits dûment signées par les administrations concernées, qu’il a réalisé durant les cinq dernières années (2017 à 2021), l’audit des états financiers d’au moins deux grands projets de développement (financement totale supérieur à Cinq Cent Millions Ouguiya – 500 000 000 MRU - ou d’un montant équivalent dans une monnaie librement convertible). Le cabinet doit également justifier une expérience en audit des acquisitions.

Le cabinet fournira toute autre information indiquant sa qualification à rendre le service demandé (brochure de référence concernant l’exécution de contrats analogues, etc…).

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de passations des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque », [édition Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l’adresse : <http://www.afdb.org>].

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes :

Bureau de liaison du projet PATAM sis à la Direction de la Protection des Végétaux (Ministère de l’Agriculture) à côté du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable à Nouakchott du lundi au jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 11h

Les manifestations d’intérêt rédigées en langue française doivent comporter Un (01) origal et Trois (03) copies et parvenir, par courrier, à l’adresse ci-dessous au plus tard le **Jeudi 13 Octobre 2022 à 12h GMT** et porter la mention «  Recrutement d’un Consultant (Cabinet d’Expertise Comptable) pour réaliser l’Audit des états financiers et des acquisitions du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) pour les exercices clos au 31/12/2022, 31/12/2023 et 31/12/2024 ; ainsi que l'Audit des acquisitions du projet pour les années 2022, 2023 et 2024» :

Adresse courrier porté :

**Commission de Passation des Marchés du Département de l’Agriculture**

**A l’Attention de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture**

**Avenue Moctar Ould Daddah**

**Immeuble EL MOUNA 2° Etage**

Le Coordinateur du PATAM